

» impôts & droits assez médiocres: Que la  
» Compagnie Hollandoise des *Indes-Orientales*,  
» dont le principal établissement est  
» à *Batavia*, & qui est fort puissante dans ces  
» quartiers-là, prétend y jouir seule, à l'exclu-  
» sion de toutes autres Nations, du droit de  
» négocier, particulièrement sur la côte occi-  
» dentale de l'Isle de *Sumatra*: Que comme le  
» commerce des deux Nations aux *Indes-Orientales*  
» a été réglé par le Traité de 1674, il  
» convient d'y rapporter les choses dans la cir-  
» constance présente. »

Le reste de la pièce roule sur différens faits allégués par la Compagnie, & sur l'interprétation de l'article IV. du même Traité, auquel le Baron, d'Imhoff s'est référé à l'occasion des obstacles que deux Vaisseaux Anglois, le *Dragon* & l'*Onslow*, avoient trouvés à l'Isle de *Borneo*, où ils étoient allés pour charger du poivre, dont ils avoient traité avec le Sultan de cette Isle, au lieu de le faire avec les Hollandois.

Comme cette affaire pourra montrer quelque suite, on a crû devoir continuer d'en rapporter ce qui s'en présente jusques ici. Et voici les matières principales qu'on a traitées dans le Parlement depuis celles dont nous avons fait le rapport le mois passé. Il y a toujours de nos Lecteurs qui aiment de les voir.

II. La partie du Discours du Roi à son Parlement sur la réduction des intérêts des dettes nationales, ayant fait le 9. Décembre la délibération de la Chambre des Communes, on y prit les résolutions suivantes.

» Que toutes personnes, Corps politiques  
» ou Communautés qui peuvent avoir intérêt  
» ou droit, à présent, ou dans la suite, à